

IFG - INSTITUT FRANÇOIS GÉNY  
URSSAF LORRAINE  
PÔLE SCIENTIFIQUE SJPEG  
INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL DE NANCY  
AFDT GRAND EST  
FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION DE NANCY

100 % PRÉSENTIEL

colloque

# LA POLITIQUE DE SÉCURISATION JURIDIQUE DES URSSAF : DE L'INTENTION À L'ACTION ?



MERCREDI 15 JUN 2022

9h00-17h00

AMPHI AR06 - FACULTÉ DE DROIT

13 PLACE CARNOT - NANCY

► INSCRIPTION GRATUITE PRÉALABLE OBLIGATOIRE : <https://forms.gle/xRRfPKNzhNiBHK1A>

09h00

## Propos introductifs

Fabrice Gartner, Doyen de la Faculté de Droit de Nancy  
Julien Lapointe, Directeur de l'Institut François Géný  
Christophe Franceschi, Directeur de l'Urssaf Lorraine  
Kristel Meiffret, Coordinatrice scientifique du colloque  
Sébastien Noël, Coordinateur du colloque pour l'Urssaf Lorraine

## ▶ SÉCURISER LES PRATIQUES DES COTISANTS ANTE CONTRÔLE

09h25

### Le BOSS : accessibilité et opposabilité de la doctrine sociale

Vincent Roulet, Maître de conférences à l'Université de Tours

09h50

### Les échanges antérieurs au contrôle : confiance ou méfiance ?

Xavier Aumeran, Professeur à l'Université des Antilles

10h15

### Le développement d'une véritable offre de sécurisation juridique au sein du réseau des Urssaf

Sébastien Noël, Expert juridique régional de l'Urssaf Lorraine

10h40

### Echanges avec la salle

10h50

### Pause

## ▶ AMÉLIORER LES GARANTIES DU COTISANT

11h05

### Le droit à l'erreur : contours et limites

Kristel Meiffret, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

11h30

### Le renforcement des droits du cotisant contrôlé

Christophe Willman, Professeur à l'Université de Rouen

11h55

### Droit du cotisant : le contrôle n'exclut pas la confiance

Yahn Mizera, Responsable du service Contrôle de l'Urssaf Lorraine

12h20

### Echanges avec la salle

12h30

### Pause déjeuner

# Après-midi - Mercredi 15 juin 2022

## ▶ SOUTENIR « AMIABLEMENT » LE RECOUVREMENT

14h20

### La médiation et le droit de la Sécurité sociale

Emeric Jeansen, Maître de conférences à l'Université Paris II - Panthéon Assas

14h45

### L'Urssaf partenaire de l'entreprise en difficultés : un accompagnement sécurisé

Delphine Ronet-Yague, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

15h10

### Echanges avec la salle

15h20

### Pause

## ▶ TABLE RONDE

15h30

### Retour sur les apports de la loi ESSOC et la mise en œuvre opérationnelle des politiques de sécurisation juridique

sous la présidence de

Guéric Hénon, Magistrat près la CA de Nancy

Avec la participation de

Christophe Franceschi, Directeur de l'Urssaf Lorraine

Eric Sauvage, Administrateur des Finances Publiques et Directeur du Pôle Gestion Fiscale de Meurthe-et-Moselle

Lise Leyendecker, Directrice régionale du recouvrement des travailleurs indépendants Grand Est

Valérie Creusot Rivière, Vice-Présidente de l'Ordre des Experts-comptables, Présidente de YZICO, Expert-comptable

Léa Bensoussan, Avocat of Counsel, Cabinet Fidere, Paris

Audrey Fernandez, Secrétaire CSE CARSAT Nord-Est

16h45

### Echanges avec la salle

17h00

### Clôture





colloque

## LA POLITIQUE DE SÉCURISATION JURIDIQUE DES URSSAF : DE L'INTENTION À L'ACTION ?

sous la coordination scientifique de Madame **Kristel Meiffret**, Institut François Gény  
avec la participation de l'Urssaf Lorraine

La complexité du droit de la Sécurité sociale, le poids des conséquences économiques des redressements et le contentieux nourri qui oppose cotisants et Urssaf ont instauré un climat de défiance. Pour rompre avec cette culture de l'opposition et (r)établir une relation de confiance entre les entreprises et les organismes de recouvrement, l'État et le réseau des Urssaf ont engagé une politique de sécurisation juridique des cotisants. Concrètement, cette politique a notamment conduit à la création du BOSS, la consécration d'un « droit à l'erreur » pour les cotisants de bonne foi, une amélioration des garanties en phase de déclaration et/ou de contrôle ou au développement de procédures amiables de recouvrement des cotisations. Près de 4 ans après l'adoption de la loi ESSOC, vient l'heure du bilan !

Ce colloque original, organisé en partenariat avec l'Urssaf de Lorraine, a vocation à réunir des spécialistes du droit de la sécurité sociale (universitaires, organismes de recouvrement, avocats, magistrats, experts-comptables) pour qu'ils partagent leurs réflexions sur ces mesures. Leurs regards croisés permettront d'esquisser un premier bilan sur l'effectivité et l'efficacité de cette politique, sa mise en œuvre et les difficultés qui l'entravent, avant d'engager un dialogue fécond sur les perspectives concrètes d'amélioration de la relation entre l'Urssaf et ses usagers.

*>> Journée validée au titre de la formation continue des avocats <<*

Renseignements :  
[ifg-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ifg-contact@univ-lorraine.fr)

